

Aide au remplissage de l'annexe « Impact du budget pour la transition écologique » dans TotEM





Sommaire

1. [L'annexe environnementale – contexte](#)
2. [Emplacement de l'annexe « Impact du budget pour la transition écologique »](#)
3. [Le remplissage de l'annexe par le tableur](#)
4. [Importer l'annexe](#)
5. [Comprendre la visualisation de la maquette](#)
6. [Erreur à l'import d'un fichier Excel](#)
7. [Actualisation des ressources 1.6](#)
8. [Actualisation des ressources 2.X](#)
9. [Actualisation des ressources 3.1](#)

1. L'annexe environnementale – contexte

Les principales dispositions réglementaires à retenir :

- L'annexe est obligatoire dès 2024 pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, leurs groupements et établissements publics, en M57 (facultative en M4 pour 2024, obligatoire dès 2025), ainsi qu'au compte administratif et au compte financier unique.
- L'axe 1 est obligatoire dès 2024, l'axe 6 dès 2025, et les autres axes dès 2027 (facultatifs dès maintenant).
- La cotation obligatoire dès 2024 concerne un périmètre de comptes d'investissement défini par décret, les autres natures restant facultatives.
- La maquette ne permet que la cotation de la section d'investissement, sur les dépenses réelles hors remboursements d'emprunts, sauf pour la part investissement des MF.

Pour plus d'informations :

→ [Article « budget vert » sur le site collectivites-locales](#)

→ [Fiche pratique maquettes dématérialisées pour 2025](#)

 Synthèse du calendrier de déploiement de l'annexe environnementale :

	Exercice 2024 (comptes produits en 2025)	Exercices 2025 et 2026 (comptes produits en 2026 et 2027)	Exercice 2027 et suivants (comptes produits à partir de 2028)
Budgets	M57	M57 et M4	M57 et M4
Axes	Axe 1 « atténuation »	Axes 1 « atténuation » et 6 « biodiversité »	Tous les axes <i>sous réserve de la disponibilité des ressources méthodologiques</i>
Comptes	2031, 2111, 2115, 2128, 21312, 21318, 21351, 21352, 2138, 2151, 2152, 21821, 21828, 2312, 2313, 2315, 2317	Tous les comptes réels d'investissement, à l'exclusion du remboursement des annuités d'emprunt	Tous les comptes réels d'investissement, à l'exclusion du remboursement des annuités d'emprunt

2. Emplacement de l'annexe

Emplacement de l'annexe « Impact pour la transition écologique »

Annexes

- Formation professionnelle des jeunes (0)
- Gestion des fonds européens (0)
- Impact du budget pour la transition écologique (0)**
 - IV-C3.1 : IV - Etats annexés C - Etats annexés budgétaires C3.1 - Impact du budget pour la transition...
 - IV-C3.2 : IV - Etats annexés C - Etats annexés budgétaires C3.2 - Impact du budget pour la transition...
- Liste des établissements ou services publics (0)
- Méthodes d'amortissement (16)
- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (0)

• TotEM 2.6

Si l'annexe n'est pas présente veuillez cliquer [ici](#).

Impact du budget pour la transition écologique

- IV-C3.1 : IV - Etats annexés C - Etats annexés budgétaires C3.1 - Impact du budget pour la transition...
- IV-C3.2 : IV - Etats annexés C - Etats annexés budgétaires C3.2 - Impact du budget pour la transition...

• TotEM 1.6

Si l'annexe n'est pas présente veuillez cliquer [ici](#).

3. Le remplissage de l'annexe par le tableur

Les attendus TotEM pour un fichier exemple

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
Nature	Fonction	MtReal	Champs1	Champs2	Champs3	LibReal	Attenuation_01	Adaptation_02	Eau_03	Eau_04	Pollution_05	Biodiversité_06	CotSynth
21841	211	64210				Réfection de l'écol	01_FAVORABLE	03_NEUTRE	03_DEFAVORABLE	04_FAVORABLE	NA	NA	SYNTH_MIXTE
21831	211	25687				Réfection de l'écol	01_NONCOTEE	NA	03_NEUTRE	04_NEUTRE	NA	NA	SYNTH_NEUTRE
21312	211	297574				Réfection de l'écol	01_DEFAVORABLE	03_FAVORABLE	03_FAVORABLE	04_NEUTRE	NA	NA	SYNTH_MIXTE
2121	211	450				Aménagement du	01_NEUTRE	03_FAVORABLE	03_DEFAVORABLE	04_FAVORABLE	NA	NA	SYNTH_MIXTE

Attention, la valeur NA doit être présente pour l'ensemble des axes qui ne sont pas cotés. Lors de l'intégration dans TotEM, si les axes non cotés ne portent pas la valeur NA, l'ensemble de l'état sera vide sur la maquette.

Article nature (Nature) : Un format nombre entier est attendu. Les articles acceptés par TotEM sont les déclinaisons les plus fines de la nomenclature par nature. Le regroupement sur la maquette est réalisé au niveau de l'agrégat auquel est associé l'article (cf. [Liste des agrégats](#)).

Rubrique fonctionnel (Fonction) : Un format nombre entier est attendu, les rubriques acceptées sont celles au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle, pour plus d'information veuillez consulter le [tome II de l'IBC M57](#). Le regroupement sur la maquette est réalisé par fonction.

Réalisations de l'exercice (MtReal) : Un format décimal est attendu.

Champs libre n°1 (Champs 1) :
Champs libre n°2 (Champs 2) :
Champs livre n°3 (Champs 3) :

Ce champ est libre et facultatif. Cette saisie permet de détailler les réalisations selon la nomenclature interne de la collectivité.

Libellé de la réalisation (LibReal) : Ce champs est libre et obligatoire.

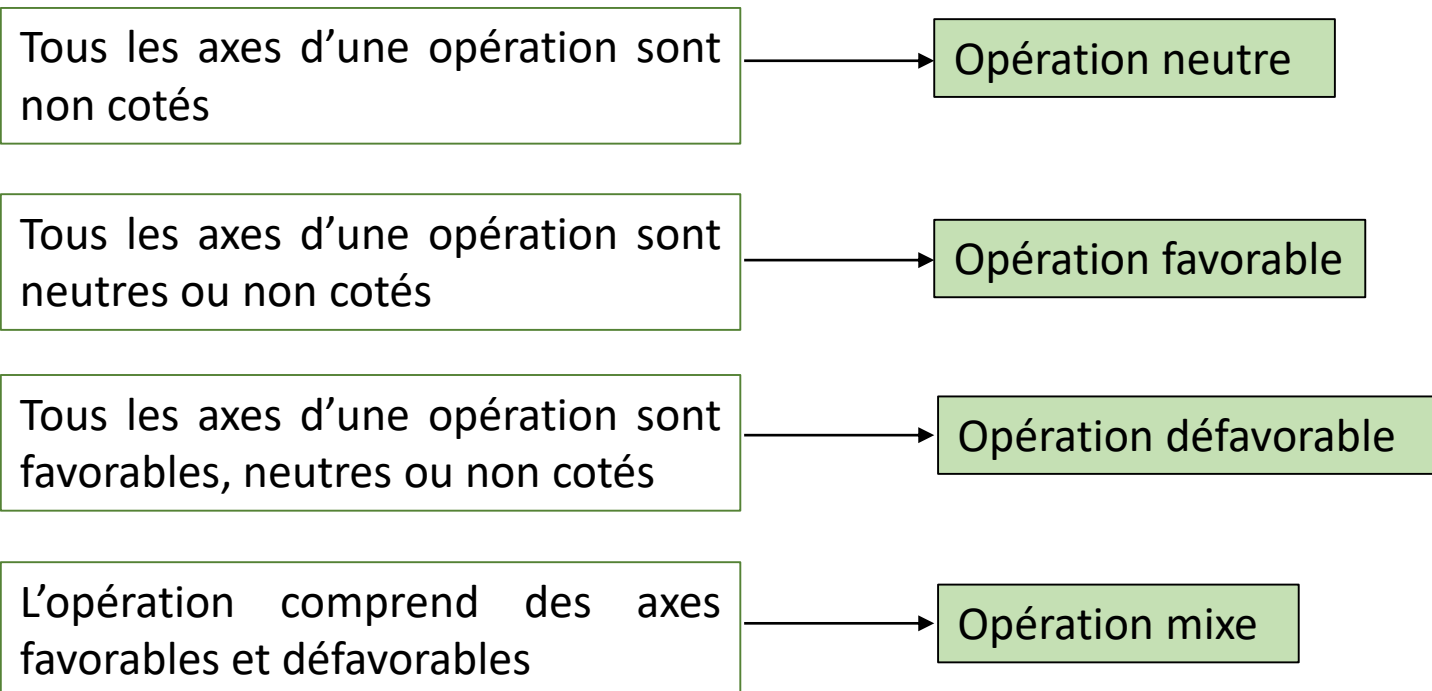
Axe 1 – Atténuation (Atténuation_01) : L'axe 1 est un axe obligatoire. Il est demandé de faire un choix parmi différentes possibilités : « 01_DEFAVORABLE », « 01_NONCOTEE », « 01_FAVORABLE » ou « 01_NEUTRE » (le code « NA - Non renseigné » ne doit pas être utilisé).

Axe 2 – Adaptation (Adaptation_02) :
Axe 3 – Eau (Eau_03) :
Axe 4 – Economie circulaire (Eau_04) :
Axe 5 – Pollution (Pollution_05) :
Axe 6 – Biodiversité (Biodiversité_06) :

Il est demandé de faire un choix entre différentes possibilités : « NA - Non renseigné » ; « Défavorable » ; « Non cotée » ; « Favorable » ; « Neutre ». Il est a noté que pour le bon fonctionnement de TotEM, si es axes 2, 3, 4, 5, 6 ne sont pas cotés, il sera tout de même nécessaire de renseigné « NA - Non renseigné ».A défaut, aucune donnée ne s'affichera sur la maquette.

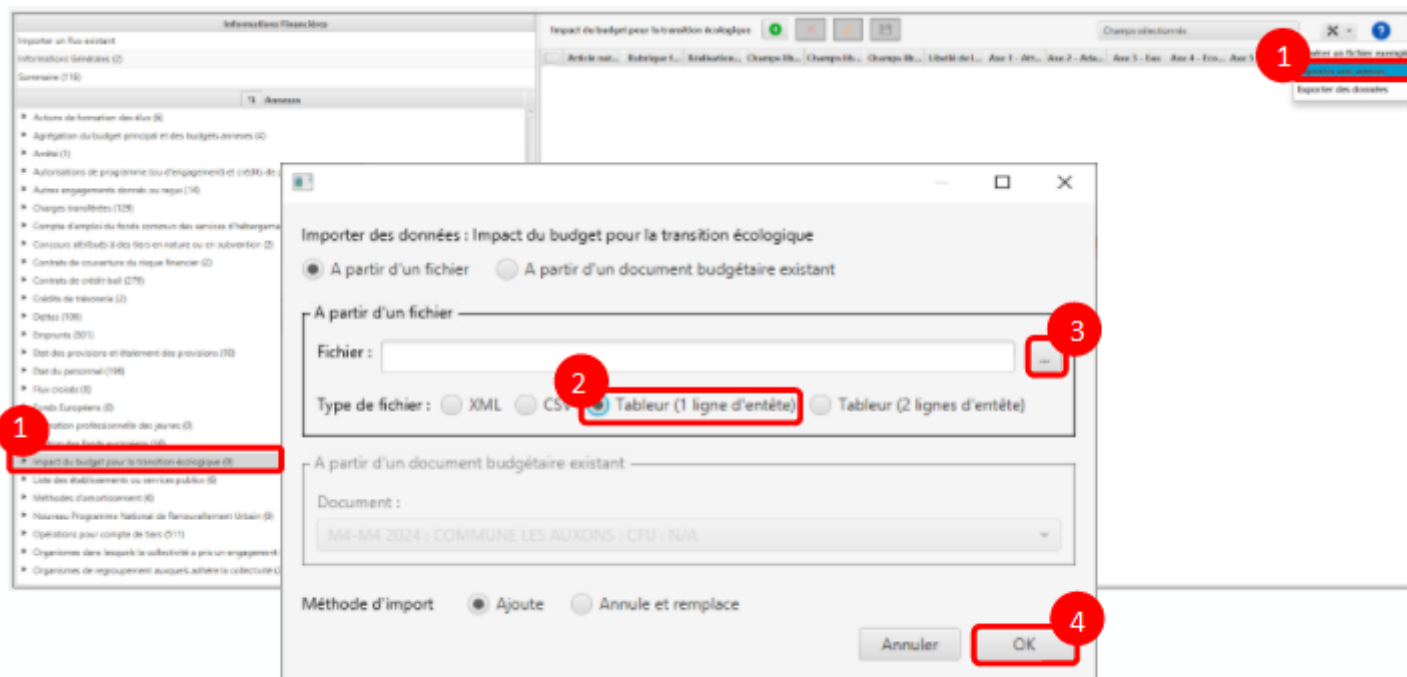
Cotation synthétique (CotSynth) : La cotation synthétique est obligatoire. Il est demandé de faire un choix entre différente possibilités : « 01_DEFAVORABLE » ; « 01_NONCOTEE » ; « 01_FAVORABLE » ; « 01_NEUTRE » (le code « NA - Non renseigné » ne doit pas être utilisé). En effet, la cotation synthétique n'est pas automatiquement calculée par TotEM et doit être renseignée manuellement ou reprise depuis l'outil d'aide

3. Détail de la détermination de la cotation synthétique



4. Importer l'annexe

Importer le fichier exemple de l'annexe « impact pour la transition écologique » dans TotEM:



Étape 1 : Se rendre sur **TotEM**.

Étape 2 : Cliquer sur l'annexe «**Impact du budget pour la transition écologique**» .

Étape 3 : Importer le document enrichi par vos données issues du fichier exemple via le bouton **Importer une annexe**.

Étape 4 : Sélectionner « **Tableur (1 ligne d'en-tête)** ».

Étape 5 : Sélectionner les **3 petits points** afin de choisir le fichier.

Étape 6 : Sélectionner « **Enregistrer** ».

5. Comprendre la visualisation de la maquette

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	120,32	0,00	120,32	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		120,32	0,00	120,32	0,00	0,00	0,00

La présentation agrégée, par nature ou par fonction, est alimentée par la cotation synthétique automatiquement calculé par l'outil d'aide.

Attention : la colonne « Cotation synthétique » est obligatoire dans TotEM qui ne calcule pas automatiquement ce tableau.

5. Comprendre la visualisation de la maquette

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	120,32	0,00	120,32	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		120,32	0,00	120,32	0,00	0,00

L'axe 1, relatif à la lutte contre le changement climatique, constitue un axe obligatoire. Il est impossible d'indiquer « NA ». Le remplissage des champs «NA» dans cette annexe entraînerait des anomalies lors de la visualisation de la maquette PDF.

Lors de la saisie des données, le champ «Atténuation 01» est renseigné avec la valeur «01 Defavorable», ce qui signifie qu'il est considéré comme présent au tableau. Par conséquent, les données associées à cette ligne remonte dans la colonne «Défavorable».

La nature de l'article est renseignée sous le code « 2211 ». Ce code est associé à l'agrégat « A120 ». Dans le tableau, il apparaît que ce type de dépense concerne les terrains.

C'est à l'intersection de ces deux données que le montant sera déterminé.

Si plusieurs lignes sont renseignées pour le type de dépense, alors les données sont additionnées pour le total des dépenses (mandatées)

5. Comprendre la visualisation de la maquette

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Lors de la saisie des données, le champ « Adaptation_02 » est renseigné avec la valeur « NA », ce qui indique qu'il est considéré comme non présent dans le tableau. En conséquence, aucune donnée ne sera inscrite dans celui-ci.

7. Actualisation des ressources TotEM 1.6

Actualisation des ressources TotEM 1.6

L'annexe « Impact environnemental » n'apparaît pas si les maquettes 2024 ont déjà été téléchargées par TotEM. En effet, les créations d'annexe surviennent rarement après la publication des nouvelles maquettes de l'exercice budgétaire.

Il faut donc actualiser les ressources de TotEM. Pour cela nous vous invitons à suivre cette procédure, en vous rapprochant de votre service informatique.

- Fermez TotEM ;
- Ouvrez votre explorateur Windows
- Recherchez et supprimez les ressources totEM suivantes, souvent localisées dans des dossiers à cet endroit : "C:\Users\ - Votre nom d'utilisateur - \ DSC - PRINT-COMP - schéma "

- Dans le fichier "repository" supprimer les répertoires "schemas" et "normes" :

ProgramData > Totem > repository

Nom	Modifié le	Type	Taille
repository.xml	13/02/2023 18:14	Fichier XML	11 Ko
schemas	13/02/2023 17:54	Dossier de fichiers	
repository-flux	13/02/2023 17:54	Dossier de fichiers	
normes	06/02/2023 17:26	Dossier de fichiers	

- Le chemin d'accès au dossier repository est paramétré depuis TotEM :

Paramètres de configuration

Mode: Général DSC PRINT COMP

Dossier de travail: C:\ProgramData\Totem\repository

Nombre maximal de Threads de calcul:

URL de mise à jour: http://odm-budgetaire.org/composants/

Dossier de travail temporaire:

Choix du script:

Redémarrer TotEM avec le script sélectionné

Proxy:

Serveur: Port:

Utilisateur:

Mot de passe:

Domaine:

Enregistrer Annuler

- Une fois ces dossiers supprimés, relancez TotEM. Les ressources se recréeront automatiquement avec des versions actualisées.

 En installation serveur, l'opération doit être réalisée sur le serveur.

6. Actualisation des ressources TotEM 2.X

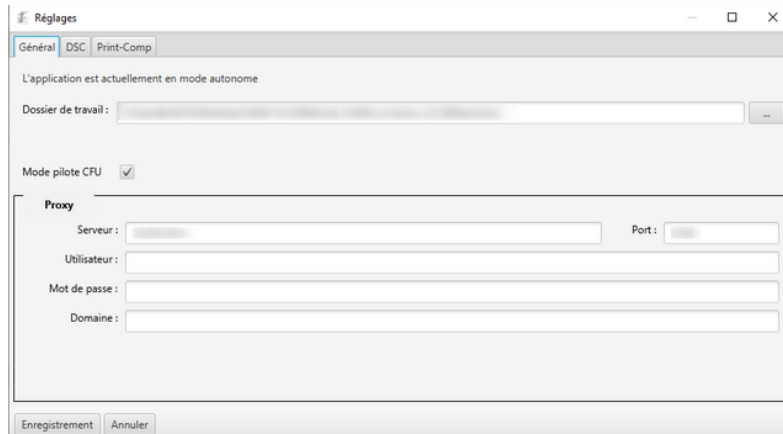
Actualisation des ressources TotEM 2.X

L'annexe « Impact environnemental » n'apparaît pas si les maquettes 2024 ont déjà été téléchargées par TotEM. En effet, les créations d'annexe surviennent rarement après la publication des nouvelles maquettes de l'exercice budgétaire.

Il faut donc actualiser les ressources de TotEM. Pour cela nous vous invitons à suivre cette procédure, en vous rapprochant de votre service informatique.

- supprimer le flux en ayant pris soin de la conserver, ainsi que les annexes renseignées
- fermer TotEM
- supprimer les données techniques du répertoire de travail TotEM

Le dossier dans lequel se trouvent les données est visible depuis le champ "dossier de travail" :



- Supprimer les trois répertoires ci-dessous :

Nom	Modifié le	Type	Taille
flux	22/02/2023 19:55	Dossier de fichiers	
normes	22/02/2023 09:15	Dossier de fichiers	
output	23/02/2023 09:43	Dossier de fichiers	
pc	22/02/2023 19:18	Dossier de fichiers	
schemas	23/02/2023 09:43	Dossier de fichiers	
db.json	23/02/2023 10:11	Fichier JSON	42 Ko

- Relancer TotEM et importer de nouveau le flux



En installation serveur, l'opération doit être réalisée sur le serveur.

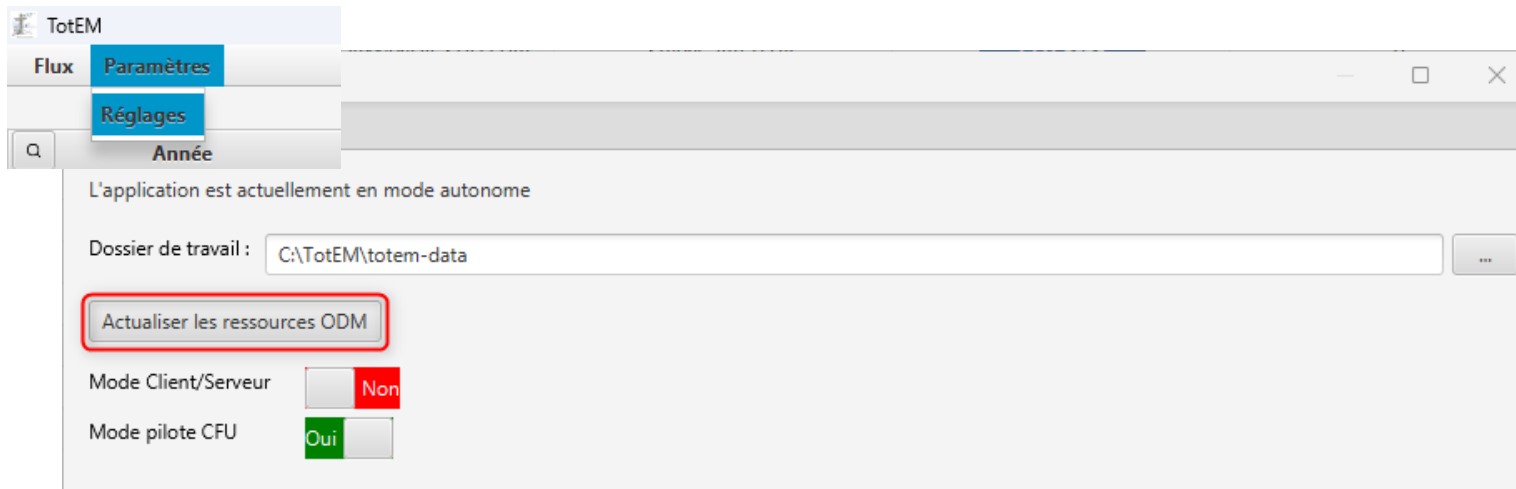
7. Actualisation des ressources TotEM 3.1

Actualisation des ressources TotEM 3.1

L'annexe « Impact environnemental » n'apparaît pas si les maquettes 2024 ont déjà été téléchargées par TotEM. En effet, les créations d'annexe surviennent rarement après la publication des nouvelles maquettes de l'exercice budgétaire.

Il faut donc actualiser les ressources de TotEM. Pour cela nous vous invitons à suivre cette procédure, en vous rapprochant de votre service informatique.

- Sélectionner « **Paramètres** », puis « **Réglages** ».
- Une fenêtre s'ouvre.
- Cliquer sur le bouton « **Actualiser les ressources** », puis confirmer l'action en sélectionnant « **OK** ».
- Fermer ensuite l'application, puis la relancer.



 En installation serveur, l'opération doit être réalisée sur le serveur.